

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME, A LA LUTTE CONTRE LA
PAUVRETE ET A L'INSERTION



**1ère SESSION DU CONSEIL DES DROITS
DE L'HOMME DES NATIONS - UNIES**

Venir à l'audition

Déclaration de

**Monsieur Sid'Ahmed OULD EL BOU, Commissaire aux Droits de l'Homme, à la Lutte
contre la Pauvreté et à l'Insertion**

Genève, le 20 Juin 2006

Monsieur le Président,

Il m'est particulièrement agréable de m'adresser à votre auguste Conseil au nom du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie.

Je voudrais, tout d'abord, joindre ma voix à ceux qui m'ont précédé pour vous adresser, Monsieur le Président, les félicitations de la délégation mauritanienne que je dirige pour votre élection à la conduite des travaux de cette session historique.

Je félicite également les membres du bureau et les membres du Conseil élus en Mai dernier.

Je suis persuadé que cette session contribuera, sous votre conduite, à affermir davantage les acquis réalisés dans le domaine des Droits de l'Homme et les valeurs universelles qu'ils incarnent.

Nous sommes persuadés que le Conseil fondera son action sur les principes de transparence, d'impartialité et de non sélectivité. Ce faisant, il contribuera plus efficacement à la promotion et au respect des Droits de l'Homme et favorisera le dialogue et la compréhension entre les civilisations en vue de réaliser les idéaux de paix, de développement et de respect des Droits de l'Homme proclamés par l'ONU et qui constituent la finalité même des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Je voudrais également rendre un hommage mérité à la commission des Droits de l'Homme pour l'ensemble des actions accomplies durant les 60 dernières années en faveur de la promotion et du respect des Droits de l'Homme notamment à travers l'élaboration d'un cadre normatif approprié et l'émergence du droit au développement que les pays du Sud souhaitent voir appliqué.

Et à cette occasion, je voudrais féliciter chaleureusement Madame Louise Arbour, Haut Commissaire et tous ses collaborateurs pour l'œuvre accomplie au service des Droits de l'Homme.

Monsieur le Président,

S'il est vrai que le consensus est établi aujourd'hui sur la nécessité de promouvoir et protéger les Droits de l'Homme dans ce qu'ils représentent comme valeurs universelles partagées, leur mise en œuvre, ne pourra être au niveau des aspirations tant que les efforts ne seront pas conjugués pour lever les obstacles qui se dressent sur le chemin de leur application aux plans international et national.